



Monsieur Antoine DENARA

Directeur Régional Pôle Emploi Martinique
Zac de Rivière Roche
97200 Fort de France

Lamentin, le 15 Mars 2016

Monsieur le Directeur Régional,

Le Syndicat CDMT Emploi Martinique vous demande de prendre toutes les dispositions pour permettre aux agents qui le souhaitent, de se rendre au bureau de vote le jeudi 17 mars 2016.

En effet, des agents sont encore planifiés en formation ce jour-là jusqu'à 16h30.

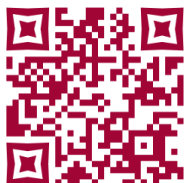
Aussi, le Syndicat CDMT Emploi Martinique vous demande de prendre toutes les mesures qui s'imposent afin que l'ensemble du Personnel puisse exercer son droit de vote, en toute quiétude.

Comptant sur votre réactivité,

Cordialement.

Pour le Bureau

Laure LABEAU



SYNDICAT CDMT EMPLOI MARTINIQUE

Carrefour Mangot Vulcin - Place D'armes - 97232 – Le LAMENTIN- Martinique
Tel : 0596570577 - Mail : syndicat.cdm-tmartinique@pole-emploi.fr -
<https://cdmtemploimartinique.com>